

ALLOCUTION POUR LE PRIX ADFAC
POUR L'INNOVATION DE LA RECHERCHE DE
L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE
ET DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE PARIS
JEUDI 18 DECEMBRE 2003

Parmi les actions que l'ADFAC a développées, jusqu'à présent, au bénéfice **d'Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche**, particulièrement **l'Université Pierre et Marie Curie et cette Ecole d'Ingénieurs**, l'Association que je préside actuellement, a créé en 1999, **un Prix pour l'Innovation de la Recherche**, pour contribuer au rayonnement des travaux des Laboratoires.

Je rappellerai que ce Prix, **d'un montant de 16 000 Euros (anciennement 100 000 F)**, est destiné à récompenser chaque année, « **une Equipe ou un Laboratoire de recherche** (Sciences ou Médecine) **de l'Université Pierre et Marie Curie ou de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris** (Etablissement organiquement rattaché à l'Université), **qui s'est particulièrement illustré dans l'Innovation de ses travaux : dépôt de brevets, exploitation de licences, création d'entreprises ou transfert de technologie au bénéfice des PME/PMI** ».

Comme lors des années précédentes, un appel à candidatures a été adressé à l'ensemble des Laboratoires de Science et de Médecine et a figuré, également, sur le site Internet de l'Université. Le Jury du Prix, qui s'est entouré de rapporteurs, membres du Directoire de la Recherche de l'Université, comprenait des représentants des Etablissements, mais, également, 4 personnalités extérieures du Monde Economique. A cet égard, je tiens à remercier chaleureusement pour leur participation :

- **M. François BOUVIER**, Conseiller auprès du Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale ;
- **M. Bernard ETLICHER**, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie d'Ile-de-France ;
- **M. Dominique JEROME**, Chargé de Mission « Recherche » à la Direction du Développement Economique et de la Formation Professionnelle, au Conseil Régional d'Ile-de-France et
- **M. Jean-Claude LEHMANN**, Directeur des Recherches de la Société SAINT-GOBIN.

Cette année, le Jury a examiné **les dossiers de recherche des 5 candidatures déposées**. Il s'est félicité du haut niveau de ces dossiers, ainsi que de la diversité des disciplines représentées.

A l'issue de ses délibérations, le Jury a décerné **le 5^{ème} Prix pour l'Innovation de la Recherche, au Laboratoire de Synthèse Sélective Organique et Produits Naturels**, de l'ENSCP, **dirigé par le Professeur Jean-Pierre GENET**.

L'activité majeure de ce Laboratoire, Unité Mixte au CNRS, concerna **la synthèse de dérivés chiraux du Ruthénium (ou du Palladium) et leur utilisation comme catalyseurs pour des hydrogénations énantiosélectives**.

Ce Laboratoire est **l'un des tous premiers mondiaux**, dans ce domaine. Outre les publications scientifiques, **la partie innovante est représentée par 21 brevets, dont 3 sont utilisés industriellement**.

La première valorisation industrielle a été effectuée en collaboration avec **la Société Suisse FIRMENICH**, spécialisée notamment **dans la fabrication de précurseurs de parfums**, dont elle est la 4^{ème} productrice mondiale.

Le Laboratoire de Jean-Pierre GENET a réalisé une percée technologique, **par l'hydrogénation énantiosélective du jasmonate de méthyle**. Le dérivé résultant : **le (+) cis-dihydrojasmonate de méthyle**, a une fragrance très appréciée en parfumerie, pourvu qu'il soit isomériquement pur, car l'autre énantiomère cis, bien qu'inodore, altère la fragrance par sa présence.

Un brevet international a été déposé en 1996 et ce précurseur de parfum a été fabriqué, **en des temps records**, par la Société FIRMENICH. Ce composant : **le Paradisone** est produit à l'échelle de plusieurs tonnes/an et est utilisé par plusieurs grands noms de la Parfumerie.

Trois autres valorisations brevetées concernent également **la synthèse et l'emploi de catalyseurs au Ruthénium et au Palladium**. Avec **la Société SIPSY**, un **précurseur de catalyseur pour la production d'époxydes chiraux**, a pu être synthétisé avec une très haute valeur ajoutée et est, à l'heure actuelle, **commercialisé par ACROS ORGANICS**, en Belgique.

De même, **un autre ligand chiral nouveau** a été mis au point, en collaboration avec **la Société SYNKEM SA**. Ce composant, **de marque SYNPHOS**, est en cours de commercialisation par cette Société.

La mise au point de systèmes catalytiques asymétriques, **utilisables dans l'eau, initiée avec la Société SYNKEM SA**, est conduite également avec d'autres ligands, **en collaboration avec RHONE-POULENC, puis RHODIA**. Ces recherches brevetées sont très prometteuses dans le cadre de ce que l'on qualifie désormais de « **Chimie Verte** ».

*
* * *

Mon Cher Collègue et Ami, **ce résumé des travaux de ton Laboratoire**, certainement incomplet, **montre que son activité répond, en tout point, à la lettre et à l'esprit de ce Prix**.

Aussi, en te félicitant chaleureusement, ainsi que tous les membres de ton Laboratoire, j'ai le plaisir de te remettre, au nom de l'ADFAC et du Jury, **ce Prix 2003**.

C. QUIVORON
Décembre 2003.
